

LA TOUR TRIANGLE...?

non



Le permis de construire a été délivré

car

Anne Hidalgo se moque du classement des Berges de la Seine par l'UNESCO

Elle se moque de la covisibilité avec le Dôme des Invalides...

or

L'étude d'impact est incomplète

Demandons son annulation au Tribunal administratif

L'information du public est un principe fondamental de la Convention d'Aarhus signée par la France en 1998. Elle passe par l'enquête d'éva-

luation environnementale. Ainsi la vue depuis le Sacré-Coeur aurait-elle du figurer dans le dossier du permis de construire de la tour Triangle.

Motifs d'annulation du permis (et présentation de nouveaux photomontages)

Or le document produit est illisible. La covisibilité avec le Dôme des Invalides est occultée. En même temps, la Ville fait la " politique

de l'Autruche ' pour la zone tampon à respecter autour des berges de la Seine classées au patrimoine mondial de l'UNESCO...

8 DÉCEMBRE 2017
à 19h

M **ONTS14**

à N.-D. du Rosaire (Pte de Vanves)
194 rue Raymond-Losserand

Réunion publique organisée par **Monts14** (79 rue Daguerre, tel. 01 43 20 11 62, www.monts14.com)